

Réf: Dossier N° : 004747

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT SECONDAIRE TECHNIQUE ASSAMELA » en abrégé « ISTA »

Siège social: Abidjan Abobo Avocatier quartier M'ponon derrière l'auto école vigilance, lot : 6850 ; ilot O1 BP 156 Abidjan 01,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 décembre 2020 reçus par Me Maître Kramo Simplicite KOUAKOU , et enregistrés au CEPICI le 20 janvier 2021, il a été constitué une SARL aux

Dénomination sociale: « INSTITUT SECONDAIRE TECHNIQUE ASSAMELA » en abrégé « ISTA ».

Objet

- **EDUCATIO**
- **FORMATION**
- **PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES**

Et pour réalisation de l'objet social

- **l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.**
- **l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux en location gérance de tous fonds de commerce.**
- **la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement**

Capital social: 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan Abobo Avocatier quartier M'ponon derrière l'auto école vigilance, lot : 6850 ; ilot O1 BP 156 Abidjan 01,

GÉRANT: ASAMELAN AGATHE EPSE DE KOUADIO

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-00276 du 28/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°03228/GTCA/RC/2021 du 28/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

